

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 127 (1982)
Heft: 9

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift No 7/8, juillet/août 1982

Ce numéro d'été marque le début de l'activité du divisionnaire Frank Seethaler à la tête de la revue suisse alémanique. L'éditorial du rédacteur en chef se présente sous une forme un peu différente mais, pour le reste, la forme de composition qui a fait ses preuves demeure.

Par la plume du major Hans Glarner, chef de l'information au comité central de la SSO, l'ASMZ présente l'exposition-démonstration des 20, 21 et 22 août à Frauenfeld. Mais l'auteur s'attache surtout à expliquer son étonnement face aux différents groupements qui, tout en s'affirmant partisans de la défense nationale (depuis l'Afghanistan, c'est une option qui se porte de nouveau bien), s'opposent à la publicité qu'on lui fait et aux revendications des officiers qui demandent de meilleurs équipements pour soutenir la comparaison avec les forces armées étrangères.

La rédaction de l'ASMZ a chargé une équipe de travail d'examiner jusqu'à quel point l'acquisition de nouveaux engins est préférable à l'amélioration des prestations de matériels déjà en service. Le résultat de ces réflexions nous est fourni sur la base d'un exemple: celui du char de combat. Il en ressort que, pour des missions de défense, l'amélioration des possibilités du Centurion, par exemple, est plus favorable que l'acquisition d'une arme nouvelle. Dès l'instant, en revanche, où il s'agit d'engins offensifs, c'est la solution inverse qui s'impose.

Plus loin, c'est le rédacteur en chef lui-même qui se penche sur les problèmes de conduite, faisant la comparaison entre l'armée et les entreprises civiles. Il est exclu, dans le cadre d'un article, d'examiner toutes les similitudes et toutes les différences qui apparaissent entre les deux types de conduite. L'auteur se borne à évoquer certains aspects typiques, tels que la décision, la structure de l'appareil de conduite, le comportement du chef et des subordonnés, l'aspect personnel et la formation du chef. Il pose la question de

savoir ce que l'armée et les entreprises attendent l'une de l'autre, en insistant sur le fait que l'armée n'est de loin pas uniquement demanderesse en l'occurrence.

Relevons encore la contribution du Dr Ullrich Rühmland, éditeur à Bonn, qui détaille la composition des forces armées soviétiques en RDA. Celles-ci se divisent en 5 armées, totalisent 37 000 hommes et plus de 1000 avions. La conduite du combat y est exercée (bien qu'il s'agisse, officiellement, d'un «élément important de la défense avancée de l'Union soviétique») dans l'optique de la mobilité et de l'agressivité en mettant l'effort sur la rapidité.

Notons encore que, dans ce numéro, est encarté le rapport d'activité du comité central de la SSO pour la période 1979-1982.

Protection civile No 7/8, juillet-août 1982

Au cours de la session d'été, le Conseil national a, notamment, pris connaissance du rapport de sa commission de gestion sur la protection civile.

C'est l'occasion, pour la revue, de faire l'examen des progrès accomplis aussi bien que de ceux qui restent encore à accomplir. Une interview de M. Simon Kuchler, membre du Conseil de la défense mais aussi commandant d'un régiment d'infanterie, permet à ce dernier de dire toute l'importance qu'il accorde, dans le cadre de la défense générale, à la protection civile. Il affirme sa conviction que cet organisme est en mesure de combler à temps les lacunes qu'il présente encore.

La revue d'été fait une large place au compte rendu d'événements actuels dans les cantons. De nouveaux chefs cantonaux ou locaux ont été nommés. C'est ainsi que le patron de la PC biennoise, M. Franz Reist, a été nommé chef de l'Office cantonal bernois et remplacé à Bienne par M. François Grosclaude.

Défense nationale, août/septembre 1982

Alain Plantey, Conseiller d'Etat, propose une nouvelle approche du concept de

défense. On se permettra, ici, de lui emprunter sa conclusion: «L'Etat post-industriel ne doit pas perdre son pouvoir propre de résistance et de réponse en acceptant que le système international use sa volonté d'originalité par le doute, l'humiliation, la lente érosion d'institutions irresponsables. Ces vulnérabilités sont si graves qu'elles posent le problème de la survie des démocraties occidentales. La défense de la société post-industrielle exige que soient réétudiées et réaffirmées ses valeurs. Sinon, cette civilisation sera dangereusement affaiblie face aux systèmes cohérents et mobilisés, sources de conflits. L'usage des techniques d'information et de communication sera indispensable, de même que la valorisation de la créativité: ainsi l'attachement national peut-il trouver une nouvelle jeunesse. Une société ne se défend pas seulement parce qu'elle est juste et légitime. Il existe un lien indissoluble entre la vitalité du groupe et l'esprit de défense. Car évoquer la défense, c'est d'abord évoquer des concepts simples et cohérents, ceux de la vie et de la paix que tout peuple peut comprendre. Encore faut-il que les élites aient le courage d'assumer leur véritable responsabilité à l'égard du groupe: la formulation d'une idéologie vivante et fortifiante.»

L'attention est, en outre, captée par la présentation du système de défense en Yougoslavie que présente M. Ivo Papparella, lui-même natif de ce pays. On relèvera que la défense se compose de deux éléments complémentaires: l'autodéfense et l'autoprotection. En d'autres termes, la défense face à un adversaire venant de l'extérieur, d'une part, et la défense de l'ordre intérieur, d'autre part. Il est, en outre, intéressant de relever, comme le fait

l'auteur, que la Yougoslavie appartient à la famille des pays qui font reposer leur défense sur le peuple en armes. Un concept qui nous est, c'est le moins qu'on puisse dire, familier.

Military Review, No 7, juillet 1982

La revue publie la seconde partie de l'étude que MM. Jennie A. Stevens et Henry S. Marsh consacrent à la surprise et à la déception dans la pensée militaire soviétique. La surprise avait constitué l'essentiel de la première partie publiée en juin (et dont la RMS a rendu compte). C'est, cette fois-ci, sur la déception que porte le second volet. Déception, ou désinformation: une technique dans laquelle les Soviétiques sont assurément passés maîtres... A titre d'exemple, ces manœuvres (auxquelles tous les observateurs étrangers possibles et imaginables avaient été conviés) durant lesquelles aucun soldat russe ne portait, dans son équipement, le moindre masque à gaz...!

Plus loin, le général Richard L. Prillaman, commandant la 2^e division blindée, expose comment il réalise l'axiome «commander, contrôler, corriger».

*La force de la cité n'est pas
dans ses vaisseaux ni dans
ses remparts, mais dans le
caractère de ses citoyens.*

THUCYDIDE